

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1955)
Heft: 4

Artikel: Notes et chroniques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-792168>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTES ET CHRONIQUES

Charme — un agenda charmant

Charmant et raffiné à la fois, ce petit livret que publient chaque année les Editions « Charme », F. A. Bopp, à Zurich-Zollikon.

Utile aussi et surtout, puisqu'il s'agit d'un véritable agenda, contenant, comme il se doit, calendrier simple, calendrier pour les notes journalières, répertoire pour les adresses et pages blanches pour de menues notes. Avec cela, en guise d'introduction, quelques textes sur un thème qui est, cette année, le voyage, dans lesquels divers auteurs encadrent avec bonheur et esprit un poème célèbre de Baudelaire. Ici et là on découvre encore d'amusantes anecdotes et des motifs dessinés de Hans Aeschbach, lequel a signé également de fraîches aquarelles.

Cette jolie babiole, créée pour le sac féminin, ravira celles qui exigent d'un objet utile qu'il satisfasse au bon goût ; l'agenda « Charme » est en effet présenté avec soin sous emboîtement, dans une reliure de toile ou de cuir, avec un délicieux petit galon brodé en guise de signet de lecture.

Une inauguration

La maison *Marty & Cie* à Zurich, la dernière venue des maisons suisses de confection, a pris, au cours de ses six années d'existence, une telle importance qu'elle a dû, pour faire face aux besoins de sa production, s'installer dans de nouveaux locaux plus spacieux et répondant mieux aux exigences de la fabrication. Le cocktail d'inauguration, qui eut lieu en novembre dernier, avait attiré une foule dans laquelle on reconnaissait, parmi les nombreux clients étrangers de la maison, concurrents zuricois et délégués de la presse spécialisée, des représentants des autorités et des grandes associations professionnelles intéressées et des industriels suisses du textile et de la chaussure. Au cours de la réception extrêmement animée, les invités eurent le plaisir de voir défiler une soixantaine de modèles, bref aperçu d'une collection d'environ deux cents numéros, d'un genre très élégant et soigné, dont les deux tiers sont destinés à l'exportation. Monsieur et Madame H. Marty, auxquels *Textiles Suisses* adresse ici ses félicitations et ses vœux, faisaient les honneurs de leurs nouveaux salons avec beaucoup d'élégance — comme il se doit — et de cordialité.



Pendant la présentation.

Au centre, M. B. Marty, président de l'Union suisse de la presse technique et professionnelle, entouré de MM. Max Bally (à gauche) et M.-A. Matter (à droite) de la maison Bally S. A., Schönenwerd. Photo Comet



La *marque de qualité*, créée par les tissages suisses de laine peignée et les fabriques de drap, vise à accroître l'intérêt de la clientèle pour les tissus de haute qualité. L'introduction de cette marque sera sans doute saluée avec une profonde satisfaction, le large usage qui est fait, dans certains pays, de laine renaissance pour le tissage ayant provoqué une certaine incertitude parmi les consommateurs ; en effet, le profane possède rarement les connaissances qui permettent de distinguer au premier coup d'œil ce qui est bon d'avec ce qui est médiocre et la véritable qualité d'une étoffe ne se révèle le plus souvent qu'à l'usage. Désormais, le client qui se fera livrer une étoffe de laine suisse portant la marque de qualité ou qui fera l'acquisition d'un vêtement confectionné avec un tissu de ce genre saura à quoi s'en tenir : il aura la certitude d'avoir

Marque de qualité pour les tissus de laine suisses

acheté un article qui ne lui causera aucune déception et satisfera à toutes les exigences. Les tissages suisses de laine peignée et les fabriques de drap faisant usage de la marque de qualité se sont engagés contractuellement à ne munir de cette marque que les tissus entièrement conformes aux conditions rigoureuses établies en commun par l'Association suisse des tissages de laine peignée et l'Association des fabricants suisses de drap. L'organe neutre de contrôle, soit le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (LFEM) à Saint-Gall, examine et expertise les étoffes qui lui sont soumises, sans connaître le nom du fabricant, en faisant porter l'examen sur les points suivants :

Genre de matière première utilisée, aspect extérieur et toucher ; résistance à la traction et allongement à la rupture ; résistance à la friction ; rétrécissement à l'étuvage ; imperméabilité à la pluie (pour les tissus ayant subi un traitement d'hydrofugation) ; solidité des couleurs à la lumière, au lavage, à la transpiration, au frottement ; résistance au froissement.

Le fabricant n'a le droit de munir un tissu de la marque de qualité qu'après y avoir été autorisé par le rapport d'expertise et il doit être en possession d'une attestation spéciale pour chaque article. Il s'engage en outre à autoriser un contrôle régulier de la

fabrication, laquelle doit toujours être conforme à l'échantillon expertisé.

La marque de qualité est imprimée, à la fabrique, sur la marchandise au mètre ; les pièces terminées sont munies d'un plomb portant cette marque. Les fabricants remettent la marque aux confectionneurs sous la forme de petites griffes pouvant être cousues dans les vêtements.

Par leur marque de qualité, les tissages de laine suisses espèrent rendre service au commerce et à l'industrie de l'habillement et surtout aux consommateurs, qui sauront désormais à quoi s'en tenir ; aussi cette marque sera sans doute accueillie partout avec empressement. Pour commencer, les associations groupant les tissages de laine peignée et les fabricants suisses de drap feront connaître la nouvelle marque de qualité à la clientèle suisse. Mais la clientèle étrangère s'intéresse aussi aux tissus de laine suisses portant la marque de qualité, comme le prouvent les nombreuses demandes déjà enregistrées.

De toutes façons, nous souhaitons que la marque de qualité de l'industrie lainière se fasse rapidement connaître, non seulement en Suisse, mais aussi et surtout à l'étranger, où elle consolidera la renommée des tissus de laine suisses en désignant au public les articles de haute qualité. E. N.